

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 28 septembre 2023

Date de convocation : 22 septembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Date d'affichage : 22 septembre 2023

Nombre de Conseillers présents : 13

Nombre de Conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 28 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etaient présents : Mme MOISAN, M CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUAS, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : M CALLIOT pouvoir à M CHOLET, Mme CUCULI pouvoir à Mme MARTIN,

Etaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE.

M SECRETAIN est nommé secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2023-2-049 : AUTORISTION DONNEE A MME LE MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Madame le Maire expose à l'Assemblée qu'une réflexion a été menée concernant la construction d'un office de tourisme et d'une salle municipale sur une parcelle communale située à Sables d'Or les Pins entre l'allée du Parc, l'allée des Acacias et l'allée des Arcades.

Afin de poursuivre ce projet, il convient d'autoriser Mme le Maire à déposer un permis de construire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents, y compris la demande d'autorisation de permis de construire, pour la construction d'un office de tourisme et d'une salle municipale à Sables d'Or les Pins,
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Le Maire,

Mme MOISAN

Le secrétaire de séance,

M SECRETAIN

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 02/10/2023

Le Maire,

Michèle MOISAN

